

	Liste des informations nécessaires pour constituer le dossier de demande d'autorisation préfectorale pour la vidéoprotection		<i>Indications pour le remplissage</i>
Personne déclarante et responsable du système	Nom		<i>La personne déclarante et responsable du système est garante devant la loi du bon usage du système. C'est cette personne qui sera poursuivie en cas d'usage illégal des images, de durée de conservation non conforme, etc. C'est également la personne qui sera destinataire de l'arrêté préfectoral envoyé par courrier postal ou mail. Peut être le maire de la commune, le responsable maintenance ou informatique, le directeur sécurité/sûreté groupe, etc.</i>
	Prénom		
	Adresse postale professionnelle		
	CP et ville		
	Numéro de téléphone professionnel		
	Mail		
	Fonction		
Personne à contacter pour accéder aux images	Nom		<i>Il s'agit de la personne dont les coordonnées figureront sur le panneau d'information en entrée d'établissement, et dont le nom sera cité comme contact pour toutes les personnes filmées. Il peut s'agir du responsable désigné ci-dessus, du gérant de l'établissement, du maire, etc.</i>
	Prénom		
	Fonction		
Autre personne ayant accès aux images	Nom		<i>Toute autre personne ayant accès aux images dans le cadre de ses activités. Par exemple le directeur de l'établissement. Si plus de 4 personnes, lister ces personnes supplémentaires sur courrier libre à joindre au présent questionnaire.</i>
	Prénom		
	Fonction		
	Nom		
	Prénom		
	Fonction		
	Nom		
	Prénom		
	Fonction		
	Fonction		
	Nom		
	Prénom		
	Fonction		
	Nom		
	Prénom		
	Fonction		
	Fonction		
	Nom de l'enseigne / établissement		
	Numéro et rue		
	CP et ville		
	Horaires d'ouverture au public (ouverture et fermeture)		
	Superficie (en m ²) des espaces ouverts au public		
	Nombre de caméras en zone accessible au public		
	Lieu de stockage des images		
	Durée de conservation des images (en jours)	/	
	Existence d'un mot de passe pour accéder aux images (oui/non)	/	
	Nom de la société	/	
	Adresse postale	/	
	CP et ville	/	
	Cet installateur est-il certifié APSAD ? Si oui, numéro de certification	/	
	Les images sont-elles transférées ?	/	
	Si oui, adresse postale de l'agence	/	

FOURNIR EN PLUS DU PRESENT DOCUMENT

Si existence de caméra.s en extérieur et/ou + de 8 caméras : fournir un plan d'implantation

Si le modèle de panneau d'information existe, le fournir également.

Si caméras en extérieur : fournir les prises de vues

Si +4 personnes autorisées : joindre une liste